



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
 En exercice : 15
 Présents : 11 (+ 2 pouvoirs)
 Vote pour : 13
 Vote contre : 0
 Abstention : 0

Date de la convocation :
 30/06/2022

Séance du 7 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 7 juillet, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 Juin 2022 s'est réuni à la mairie dans la salle de conseil, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 1^{ER} Juillet 2022.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Yvette MASSET - Guy DUCHOSSOIS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Pedro BÄCHLER - François VIGREUX - Evelyne CAIL - Jean-Luc ESNAULT- Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX.

Absents excusés :

Mme Annik MOREL ayant donné pouvoir à Mme Yvette MASSET
 M Sylvain DECOURS ayant donné pouvoir à M Jean-Luc ESNAULT.
 Mme Florence FOUSSIER - M Patrick MOREL

Madame Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Yvette MASSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N° 43/2022</u>	OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°2	7. Finances Locales 7.1 Décisions budgétaires
--------------------------	---	--

Vu le vote du budget primitif en date du 31 MARS 2022,
 Vu la décision modificative budgétaire N°1 du 12/05/2022,
 Vu la vente du tractopelle,
 Vu les ajustements comptables nécessaires,

Madame la Maire explique et propose aux conseillers municipaux de procéder aux modifications de crédits nécessaires, mentionnées ci-dessous.

Sens	Section	Imputations	Avant DM n° 2	DM n°2	Après DM n° 2
I	D	Chapitre 041- 2313-opération 2020 01	0,00 €	6 300,00 €	6 300,00 €
I	D	2128- autres agencements et aménagements de terrains	90 000,00 €	- 6 300 ,00 €	83 700,00 €
I	R	Chapitre 024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	22 115,00 €	22 115,00 €
I	R	Chapitre 041- 238- Avances	0, 00 €	6 300,00 €	6 300,00 €
I	R	1641- Emprunts	80 048,94 €	-28 415,00 €	51 633,94

Avant la DM n° 2 :

Total Fonctionnement : (équilibré) 976 595,00 €

Total Investissement : (équilibré) 817 868,00 €

Après la DM n°2 :

Total Fonctionnement : (équilibré) 976 595,00 €

Total Investissement : (équilibré) 817 868,00 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'**APPROUVER** la décision modificative budgétaire n°2.

- d'**AUTORISER** Madame la Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.



La Maire,

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 15/07/2022
publication le 17/07/2022

La Maire,



Françoise PLAT

et de la